

Séance plénière de la LXI^e COSAC
les 23 – 25 juin 2019
Conclusions de la LXI^e COSAC



Bucarest, Roumanie

Texte	Propositions d'amendements	Exposé des motifs
1. 31^{ème} Rapport semestriel de la COSAC		
1.1 La COSAC accueille avec satisfaction le 31 ^{ème} Rapport semestriel et remercie chaleureusement le Secrétariat pour son excellent travail de préparation. Le Rapport fournit des informations utiles sur les opinions des Parlements aux sujets de la politique commerciale de l'UE, de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et du processus législatif à l'ère numérique. Il explore en outre l'efficacité du mécanisme de contrôle parlementaire face aux défis des nouvelles technologies.		
2. Intégration de la page web de la COSAC dans la plateforme IPEX		
2.1 La COSAC accueille avec satisfaction le progrès enregistré dans le transfert du contenu du site web de la COSAC vers l'IPEX, et note que tous les dossiers relatifs aux réunions précédentes de la COSAC ont été téléchargés avec succès sur IPEX.		
2.2 La COSAC remercie IPEX pour l'assistance apportée au cours de la phase de transfert du site web de la		

COSAC et pour la mise en place du cadre d'un véritable guichet unique pour la coopération interparlementaire dans l'UE.		
3. Coopération sur les affaires européennes		
3.1 Tout en soutenant l'amélioration de la coopération parlementaire sur IPEX, le portail principal de communication et d'échange systématique d'informations, la COSAC invite les Parlements à mettre en ligne de manière proactive toute information utile concernant leurs contrôles de subsidiarité et de proportionnalité.	<u>DE – BUNDESTAG & BUNDES RAT</u> 3.1 Tout en soutenant l'amélioration de la coopération parlementaire sur IPEX, le portail principal <i>un portail important</i> de communication et d'échange systématique d'informations, la COSAC invite les Parlements à mettre en ligne de manière proactive toute information utile concernant leurs contrôles de subsidiarité et de proportionnalité.	<u>Exposé des motifs</u> : La coopération parlementaire fonctionne à différents niveaux, l'un d'entre eux étant IPEX. Un autre portail permettant le partage des informations de manière rapide, efficace et informelle est le réseau des représentants des parlements nationaux à Bruxelles. Les deux ne sont pas en concurrence, mais des moyens complémentaires de partage de l'information et le texte devraient être modifiés afin de ne pas créer de hiérarchie inutile.